L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 20 JUIN 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUVERGER,
E. HARDY.
Rue de Chartres No. 63, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 20 JUIN.

A nos abonnés de la District

Le porteur chargé du service du Quatrième District (Lafayette) étant tombé malade, et principalement de sexe abonné que ne recevraient pas régulièrement l'*Abeille* d'en donner soin de suite avis dans nos bureaux.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'*Abeille* sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les cet numéro. Il ne présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur ouvrant un compte particulier pour ce temps, période nous surcharge de soin pour la comptabilité, nous avons résolu de-tout accueillir en autorisant nos porteurs à recevoir des abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

LE PARTI AMERICAIN.

On sait qu'une Convention américaine, composée de délégués de presque toutes les paroisses de l'Etat, s'est réunie lundi dernier à Baton Rouge. Voici les résolutions que cette assemblée a adoptées :

Le parti américain de la Louisiane approuve vivement dans le programme adopté à Philadelphie le 21 février 1856 et accepte les candidats que la convention générale a nommés. M. Fillmore, dans toutes les circonstances de sa vie et dans toutes les positions où il a été placé, a toujours montré la possession de l'estime et de la confiance de ses concitoyens; M. Andrew Jackson Donelson est un homme d'une haute capacité et d'un caractère irréprochable, qui a toujours rempli les espérances placées en lui. Nous avons la conviction que l'union fraternelle sera le bonheur des événements qui pourront s'accomplir dans le nord comme dans le sud.

L. Le président de cette convention est autorisé à nommer un comité exécutif de l'Etat, composé d'un membre par paroisse, excepté celle d'Orléans, qui en aura dix. Ce comité sera muni de pleins pouvoirs pour diriger le parti pendant la campagne électorale, et six membres formeront la majorité nécessaire pour agir.

II. Cette convention recommande au parti américain, dans chaque paroisse de l'Etat, de s'organiser immédiatement en nominant un comité de paroisse; le président de chacun de ces comités devra écrire au comité exécutif de l'Etat pour lui faire part de l'organisation politique de la paroisse et lui transmettre son adresse.

III. Chaque comité de paroisse nommera un sous-électeur pour la paroisse, et fera connaître au comité exécutif de l'Etat, dans le délai le plus bref dès possible, la personne qu'il aura désignée. Le devoir du sous-électeur sera de parcourir soigneusement la paroisse et de transmettre au comité de paroisse et au comité exécutif tous les renseignements qui seront de nature à les éclairer.

Attendu que le Conseil national et le Conseil d'Etat ont déclaré que l'organisation, telle qu'elle existait naturelles, devait être abolie,

Il est résolu

1o—Que, d'après l'avis de cette convention, quelle que soit à être actuellement, la nécessité d'une organisation secrète, elle n'existe plus, et le secret est conséquemment aboli avec tout ce qui s'y rattache.

2o.—Que nous ne reconnaissons de notre sein aucun citoyen, natif ou étranger, dont la raison et les sympathies sont acquises aux principes que nous cherchons à faire triompher, persuadés que tous les intérêts seront en définitive favorisés par notre succès.

On verra par cette dernière résolution que les citoyens naturalisés maintenant admis dans les rangs du parti Américain. On comprend enfin la faute qu'il a commise tout d'abord en les excluant de son sein. Nos concitoyens d'origine étrangère ont été frappés de l'ostracisme politique dont les frappant le nouveau parti et ils s'en sont éloignés. Beaucoup d'entre eux y seraient probablement entrés si le programme, au lieu de les mettre en état de suspicion, a était borné à demander la révision des lois de naturalisation.

Les étrangers naturalisés américains ne sont pas les derniers à comprendre que ces lois ont besoin d'être revues et corrigées pour prévenir les fraudes indignes qui déshonorent dans nos grandes villes le principe démocratique que l'élection. La pluparl ont l'habitude d'observer [illegible] ceux qui naissant [illegible] ser et de réfléchir, de [illegible] ouvrant que nous une salutaire influence de la loi, mais ils ne se contentaient pas à être repoussés d'une organisation politique.

La Convention de Baton-Rouge a donc heureusement modifié le programme de la Louisiane, et on nous assure qu'un certain nombre de citoyens naturalisés se sont déjà inscrits pour la société américaine. Il reste encore un autre acte de justice à accomplir, c'est celui des publics continuent à être flétris à nos frères d'origine étrangère. Nous n'y trouvons rien de plus révoltant que de voir toujours trouvé cette rigueur excessive et cruelle, et nous serions heureux de la voir supprimer. Certes, cette mesure n'est point de sa nature inquisitoriale et un homme qui vient de se faire naturaliser n'est pas plus qu'un autre citoyen à l'abri de tout soupçon. Les derniers mots qu'on lui prononce à la mairie sont : Vive la république ! Mais il n'en est pas moins vrai que le jour d'après on hésite pas à accorder la préférence à celui-ci, mais il y a parmi ceux qui l'ont fait naître des citoyens des hommes d'honneur qui honoreraient les charges publiques. Est-il juste de les en déclarer en quelque sorte indignes ?

Appelons tout ceux qui les accomplit, nous félicitons sont à tous les progrès, que le parti qui les a réservé la Convention de Baton-Rouge du sentiment de fraternité qui semble l'avoir animé, et nous aimons à croire que nos espérances se réaliseront complètement un jour.

Que l'Amérique doive être gouvernée par les Américains, tout le monde est d'accord là-dessus et les étrangers eux-mêmes ne contestent pas ce principe. Ils ont été seuls maintenant humiliés de la position qui leur a été faite. La plupart ne veulent pas être employés mais ils ne veulent pas non plus en être offensellement exclus par un programme. Ils recueillement même de préférence, s'ils avaient à choisir, pour un citoyen né dans l'Union, trouvant naturel que celui-ci soit plutôt soutenu par ses compatriotes.

On a donc eu tort—nous l'avons dit dès le principe—de fulminer l'interdit contre une classe considérable de la population américaine. Il était facile, nous le croyons aujourd'hui, de fonder un parti national sans exciter des susceptibilités qui se sont plus tard traduites en haine et en une opposition acharnée.

Nous ne parlons pas bien entendu au nom d'aucun parti, mais au nom de la raison. Encore une fois, nous applaudissons à tous les progrès accomplis, quels qu'en soient les auteurs et à quelque croyance politique qu'ils appartiennent.

WARDS NATIONAUX.—On écrit de Washington que quelques whigs influents éminence se réunissent dernièrement chez M. Jones, sénateur du Tennessee, et qu'ils ont ajourné les mesures qu'ils avaient en vue. Ils convoqueront une convention générale pour la fin de juillet.

KANSAS.

Les dépêches suivantes ont été transmises aux journaux de New-York :

St. Louis, 12 juin.

On lit dans une lettre adressée au *Democrat*, de Lawrence, sous la date du 4 :

M. Upton, sergent d'armes, du comité d'investigation, avait été arrêté mais relaché après un jour de détention.

Le général Whitfield était campé près de la ville de Prairie, douze milles au sud de Lawrence, et occupait les 700 hommes qu'il commande à arrêter et fouiller les voyageurs.

Le colonel Sumner s'était transporté à la ville de Prairie et avait formé la compagnie Whitfield de se défendre. Cette compagnie obéit à cet ordre, mais pour aller se rejoindre à cinq milles plus loin où elle continue à exercer ses dépréditions au détriment des colons. Ce que voyant, le colonel Sumner envoya chercher des renforts pour commander ses mouvements, tandis que les 300 *free state* men allaient camper sur la place d'eux, observant tous leurs mouvements, prêts à en venir aux mains. La présence des troupes du colonel Sumner a pu jusqu'ici empêcher le conflit.

Chicago, 13 juin.

On écrit à la *Tribune* sous la date du 5 :

200 Missourriens ayant passé le Bourg, et l'on s'attendait à un engagement, quand la nouvelle que le colonel Lane arrivait de Lawrence avec des forces supérieures leur fit juger prudent de rebrousser chez eux.

Le président a envoyé au gouverneur Shannon une dépêche pour lui enjoindre de prendre des mesures rigoureuses contre les perturbateurs.

Société forestière.—La société de bienfaisance portugaise, qui a déjà un magnifique tombeau dans le cimetière catholique No 1, vient d'en faire construire un second dont l'inauguration aura lieu dimanche prochain à 5 heures de l'après midi. Les membres de la société assisteront à la cérémonie, qui sera célébrée par M. l'abbé Morisot, aumônier de l'association. Nous remercions l'honorable président, M. Antonio Vieira, de l'invitation qu'il nous a adressée.

Mort d'un millionnaire.—Une lettre de Vienne annonce la mort du baron Sina, le banquier, un des hommes les plus riches de l'Allemagne. Le baron laisse une fortune de quarante millions de florins, soit vingt millions de piastres.

Salle de lecture.

Nous avons ouvert une partie de notre bureau du rez-de-chaussée en salle de lecture. Le public y trouvera les journaux les plus récents des États-Unis, de la France, de Mexique, de la Colombie et du Pérou. L'entrée de cette partie de notre bureau en est ouverte à tout le monde.

En débarquement de navire Mary Stanton, de Bordeaux, 30 barriques vin rouge.
PAUL LUCIOT,
20 juin 3 Bellevue

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRES DU MERCREDI.

Michael Higgins, l'irlandais, qui a été condamné dans un jour à 10 années de travaux forcés pour avoir tué Patrick Smith, a été amené devant le recorder Bell pour entendre la sentence.

M. Barbin, expose—l'appelle, le dimanche, à 2 heures, et comme on était [illegible] Je ne connais pas d'affaires, je n'ai personne à me défendre. Je ne connais pas Higgins. Je ne connais pas Smith. Je n'ai jamais vu personne qui ait été tué. Je ne sais pas comment cela est arrivé. Je ne sais pas qui a tué Smith. Je ne sais pas comment Higgins a été accusé de cet assassinat. Je ne sais pas si Higgins a été arrêté le jour même ou le lendemain. Je ne sais pas si Higgins a été arrêté dans cette ville. Je ne sais pas si Higgins a été arrêté dans cette ville. Je ne sais pas si Higgins a été arrêté dans cette ville